

pèlerinage d'un jour

Chemins de  saint Gilles

1983 - 2023

Pèlerinage de la Saint-Gilles

Bulletin d'inscription – UN BULLETIN PAR ADULTE

L'Association " Chemins de saint Gilles " vous invite à venir, nombreux, fêter ses 40 ans, en vous associant à la marche vers l'abbatiale de Saint-Gilles et à partager le thème de réflexion 2023 :
" Fraternité, où es-tu ? "

Le samedi 26 août 2023

- à partir de 7h30, Place de l'église de Bouillargues, petit déjeuner offert par la paroisse
 - 8h30 : Cérémonie d'envoi du pèlerinage
 - 9h45 Départ à pied vers Saint-Bénézet
- 12h30 : Repas au Mas Saint-Bénézet – possibilité de rejoindre le pèlerinage pour l'après-midi
PREVOIR un PIQUE-NIQUE pour le repas de midi au Mas Saint-Bénézet, de l'eau et de bonnes chaussures
Boissons, fruits et café offerts à la halte de midi
 - 14h30 Départ à pied vers Saint-Gilles
- 17h Rassemblement au Pont-Bâche, suivi de procession vers l'abbatiale
accompagnée de groupes folkloriques
- 18h : messe solennelle dans l'abbatiale, présidée par Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes
 - 19h30 : repas festif à la salle polyvalente

Respect obligatoire des règles sanitaires, le cas échéant

Informations pratiques : Maryvonne : 06 58 12 27 05 - m.gall4@orange.fr

Frais de participation *samedi* : Pèlerinage + repas festif** : 30 € ; pèlerinage seul : 15 € - repas seul : 15 €**
demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans

**** Si possible participer à la procession et à la messe d'arrivée des pèlerins**

Possibilité d'arriver le vendredi soir - repas partagé : 17 € - Hébergement : 5 €

Bulletin d'inscription, accompagné du règlement, à envoyer **avant le 10 août 2023, dernier délai** à
Maryvonne GALL, Patio Monticelli A, 49, Rue Cdt Rolland, 13008 MARSEILLE

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Courriel : _____

Tel (mobile de préférence) **obligatoire** _____

accompagné de ____ enfants (1 bulletin par adulte) participera

Vendredi 25 août : repas : € - couchage : € - **samedi 26 août** : pèlé + repas : € - pèlé : € - repas : €.

soit un total de ____ € que je paie par chèque* ci-joint, à l'ordre de **Chemins de saint Gilles**

*règlement possible en espèces au moment du départ, en cas d'empêchement de paiement par chèque.

NB : Si vous venez en voiture, pensez à garer votre véhicule à Saint-Gilles, le samedi matin, parking Ch. de Gaulle, sur les places gratuites. **Signalez-vous à M. Gall.** Nous pourrions assurer le transfert de quelques conducteurs vers Bouillargues avant 8 h. **Inscription obligatoire auprès de M. Gall au moment de l'inscription au pèlerinage.**